

Compte rendu du Conseil Municipal

Du 15 mai 2023 – 20h

Présents : Andréa LECARPENTIER, Christopher STONHAM, Isabelle CLAUDE RUSSO, Christian LE BARON, Nathalie METIVIER, Elodie PASQUET, Mickaël RAULT.

Absents excusés : Hector CUADRADO RICA a donné pouvoir à Andréa LECARPENTIER, Arnaud SAINT JAMES a donné pouvoir à Elodie PASQUET, Sophie PHELIPEAU, Thomas LE BATARD, Clément LESAGE.

Secrétaire de séance : Christian LE BARON

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2023

Andréa Lecarpentier demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du 11 avril 2023. Aucune remarque n'est formulée.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité approuvent le compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2023.

2. Délibération relative à la rétrocession du lotissement « Court Carel »

Andréa Lecarpentier rappelle qu'Isabelle Claude Russo, Sophie Phelipeau et Hector Cuadrado-Rica ont rencontré les habitants du lotissement "Court Carel".

Les habitants donnant sur le Chemin des Papineaux ne comprennent pas pourquoi sur un trottoir il y a du bichouche et de l'enrobé sur l'autre. Il leur a été rappelé que cela est conforme au permis d'aménager qui avait été déposé par le lotisseur et dont ils ont eu connaissance.

Il y a eu un problème de bâches qui s'envolent sur les noues. Ce problème est à présent réglé.

Il y a une difficulté sur la rétrocession.

En effet, le poteau incendie doit être aux normes d'un lotissement, soit 60 m³/heure de débit sous 1 bar de pression résiduelle.

Or, celui du lotissement est de 36 m³/heure.

Un autre poteau est installé chemin des Clos, soit à moins de 200m du lotissement, ce qui pourrait corriger cette non-conformité.

Cependant, une étude de débit doit être faite.

Sophie PHELIPEAU a demandé au lotisseur de prendre en charge cette étude pour vérifier la couverture incendie du lotissement via ces deux poteaux.

Le lotisseur refuse de supporter le coût de cette étude.

Si ce n'est pas conforme, une réserve incendie devra être obligatoirement installée.

Nous n'envisageons pas d'accepter la rétrocession si cette problématique de poteaux à incendie n'est pas réglée.

La délibération est repoussée ultérieurement.

Le rendez-vous avec le notaire est fixé au 30 mai 2023.

Il est aussi rappelé que le lotisseur doit effectuer 3 tontes sur le chemin qui longe le lotissement.

3 Questions et informations diverses

- ✓ Andréa Lecarpentier informe qu'au moment de la préparation du budget, la commission finances avait le souhait de récompenser les agents techniques travaillant en extérieur (Philippe JEANNE et Lucas PROVOST) par le versement d'une prime.

La dépense est prévue au budget.

Andréa LECARPENTIER rappelle qu'aux termes de la délibération du Conseil municipal du 24 novembre 2016, un complément indemnitaire annuel peut être versé aux agents au titre du RIFSEEP, étant précisé que cette prime supplémentaire n'est pas obligatoire.

Il sera par conséquent allouée à Messieurs Philippe JEANNE et Lucas PROVOST une prime de 200€ nets au titre du complément indemnitaire annuel dit CIA sur leur indemnité du mois de juin.

- ✓ Isabelle Claude Russo rapporte qu'au dernier conseil communautaire de la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, ont été votées les attributions de deux marchés : l'un sur l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement communautaire, l'autre sur l'élaboration d'un schéma de gestion des eaux pluviales. Ces deux études sont subventionnées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à hauteur de 80%.
Le lancement de l'étude des eaux pluviales aura lieu en septembre. Le bassin ouest versant côte 112 est prioritaire.
Cependant, la compétence « eaux pluviales » est communale. Les communes devront donc contribuer financièrement à cette étude, soit 2 100 € pour la commune de Vieux.
La durée des deux études devraient durer 2 à 3 ans.
- ✓ Travaux de voirie rue des Gâbles : ils sont prévus pour juin 2023. La chaussée sera d'abord grattée, puis pose de revêtement bicouche. Il s'agit de travaux provisoires.
- ✓ Isabelle Claude Russo constate à nouveau que l'eau du lavoir Saint Martin s'écoule mal. Il s'agirait d'un problème de canalisation cassée lors des travaux de réfection de la rue Saint Martin.
- ✓ L'inauguration du Festiv'Arts aura lieu le 09 juin à 18h30. Il est demandé d'aider à la mise en place à 18h.
- ✓ La cérémonie du 13 Juin aura lieu à 18h au nouveau cimetière. Le pot de l'amitié se fera au cimetière, mais, s'il pleut, il aura lieu sous le préau.
L'année prochaine sera le 80^{ème} anniversaire, Christopher Stonham demande qu'une réflexion soit faite pour l'organisation de cet évènement.
- ✓ Entreprise de balayage : Il est engagé une discussion concernant l'entretien de la voirie communale, Sophie Phelipeau et Andréa Lecarpentier proposent de faire passer une balayeuse 2 fois par an, en mars et septembre par exemple.
Il ressort que certains conseillers émettent des réserves sur l'efficacité de ces interventions et se demandent si cela aidera véritablement les employés communaux. Il faudra peut-être prévoir l'intervention d'une tierce personne occasionnellement pour compléter le travail des agents sur des travaux spécifiques.
- ✓ Isabelle Claude Russo propose de faire une exposition, au lavoir par exemple, des photos d'oiseaux repérés sur la commune et visibles sur le facebook de la commune. Christopher Stonham informe que ces photos appartiennent à Monsieur Moulin ornithologue amateur résidant dans la commune. Il va prendre des renseignements pour la faisabilité de cette future exposition.
- ✓ Tribu des 3 Villages le 13 mai : l'évènement a eu un succès moyen, 16 personnes ont participé à la randonnée. Le point sera fait en juin par l'organisateur.

- ✓ 2 juin au soir : fête des voisins
- ✓ 23 juin : Vieux en fête.
- ✓ 25 juin matin : ramassage des déchets par le CMJ.

La séance est levée à 21h45